

le 7 octobre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2014

2014 DAC 1309 Subvention (9.000 euros) à l'association Les Petits Riens (19e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 septembre 2014, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Les Petits Riens ;

Vu l'avis du conseil du 19e arrondissement, en date du 15 septembre 2014 ;

Sur le rapport présenté par M Bruno JULLIARD, au nom de la 2e commission,

Délibère :

Article 1: Une subvention de 9.000 euros est attribuée à l'association Les Petits Riens, 15, rue des Fêtes 75019 Paris pour lui permettre de poursuivre ses activités en 2014. 2014_05034 / 19464.

Article 2 : Cette dépense sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris 2014, nature 6574, fonction 33, ligne VF 40004. Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.